**Appel à projets**

**à l’intention d’organisations de la société civile locales en Tunisie**

**pour l’organisation des campagnes de sensibilisation**

**Date limite de soumission des propositions : 02 Novembre 2022**

**Contexte :**

Le projet IDMEJ, est financé par le Département d'État des États-Unis mis en place par Handicap International « HI » en partenariat avec L’Association Tunisienne de Gestion et de Stabilité Sociale « TAMSS » et ce, pour une durée de 36 mois.

« IDMEJ » vise à améliorer les conditions de prise en charge des Femmes Victimes de Violences et des personnes handicapées en Tunisie, en impliquant les différents acteurs et intervenants et ce, pour un changement d'attitude/de comportement et la promotion de réformes sociales et institutionnelles favorables offrant un meilleur accès aux services.

A l’occasion des 16 jours d’Activisme contre les violences basées sur le Genre et la journée Internationale des Droits de l’Homme du 25 novembre au 10 décembre 2022, TAMSS soutiendra des organisations de la société civile pour organiser des actions d’éducation et de sensibilisation sur les droits de l’homme, les lois, la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles ainsi que pour promouvoir l’accès des femmes aux services de prise en charge.

**Objectif :**

Le projet « IDMEJ » fournira une assistance technique et financière nécessaire pour soutenir la mise en œuvre des initiatives menées par les OSC pour sensibiliser le grand public sur la violence à l’égard des femmes, loi organique 58-2017, les mécanismes de soutien et d’orientation des femmes victimes de violence, les droits des personnes handicapées.

Cet appel à proposition a pour objectif d’inviter les acteurs de la société civile opérant dans le domaine des droits des femmes, droits des handicapés, violence à l’égard des femmes, à soumettre des propositions d’initiatives pour contribuer à cet effort.

Les initiatives seront portées par des organisations de la société civile, et répondant à une des problématiques suivantes :

* Promouvoir les droits des femmes,
* Promouvoir les droits des personnes en situation d’handicape,
* Organiser des campagnes de sensibilisation en ligne,
* Organiser des journées de sensibilisation sur les services de soutien existants pour les femmes victimes de violences,
* Etc.

**Mission de l’OSC :**

L’association locale sélectionnée devra assurer :

1. **La conduite d’une campagne de sensibilisation** sur la violence à l’égard des femmes, la loi organique 58-2017, les mécanismes de soutien et d’orientation des femmes victimes de violence, les droits des personnes handicapées, etc.
   * La campagne débutera **le 25 novembre et s’achèvera le 10 décembre 2022.**
   * L’organisation sélectionnée s’engage à mettre en œuvre les activités détaillées dans la section « Plan d’action prévisionnel », selon les modalités détaillées.
   * Pour faciliter la préparation des activités et la coordination avec l’ensemble des acteurs impliqués dans les services de soutien aux femmes victimes de violences, l’organisation sélectionnée s’engage à participer à **un atelier d’information sur les droits humains** avec TAMSS et Handicap International (HI).
2. **Reporting** autour des activités et réalisations du projet, notamment :
   * Soumission d’une version à jour du plan d’action et proposition financière (voir ci-dessous) indiquant les activités finales, les dates de réalisation, ainsi que le nombre des personnes/institutions atteint (indicateurs) ;
   * Partage de l’ensemble des photos des activités, captures écran, les statistiques des nombres de vue, partage, etc. ;
   * Soumission d’un rapport narratif décrivant les différentes activités mises en œuvre, et présentant les principaux défis et résultats ;
   * Soumission d’un état des dépenses de toutes les dépenses engagées ;
   * Soumission des fiches d’évaluation pré-post activités de sensibilisation.

**Processus de candidature :**

**Composition du dossier de candidature :** Le dossier doit être rédigé en français et inclure les documents suivants :

* Une présentation générale de l’association locale, sa mission, ses objectifs, ses axes d’intervention, etc. ;
* Un plan d’action prévisionnel rempli (ci-dessous) ;

**Soumission du dossier de candidature :** Les candidatures doivent être complétées et soumises par email **avant le 02 Novembre 2022 à minuit** et ce, à l’adresses suivantes : **recrutement.tamss@gmail.com avec comme objet : « Appel à propositions – IDMEJ ».**

Le nom respect des exigences mentionnées ci-dessus entrainera le rejet de la demande.

**Critères de sélection :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de sélection** | **Scoring** |
| Pertinence : la proposition est en lien avec les thématiques des droits humains notamment droits des femmes ; |  |
| Expérience : le soumissionnaire a une expérience avérée dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation |  |
| Capacité : le soumissionnaire a déjà des projets similaires, de préférence financés par des partenaires techniques et financiers internationaux, possède une structure solide de gestion administrative et financière, possède les compétences opérationnelles et professionnelles ainsi que les qualifications adéquates permettant de mettre en œuvre et de coordonner les activités proposées, etc. ; |  |
| Adéquation : la proposition répond aux thématiques prioritaires et aux besoins dans les régions concernées ; |  |
| Innovation : la proposition propose une réponse innovante pour répondre aux défis auxquels les régions concernées font face. |  |

**Plan d’action prévisionnel**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Lieu** | **Partenaire** | **Date** | **Indicateur** | **Budget estimé en TND** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |